

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 03/04/2025 - 2077 - 2009 B 00339 - 494 320 179 - ClamInvest

Bilan Actif

CLAMINVEST SAS

Certifié conforme à l'original

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	DÉPOSES BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	30 000		30 000	30 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	51 316		51 316	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	81 316		81 316	30 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	144 807	18 346	126 461	278 583
Immobilisations en cours	1 120		1 120	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	145 927	18 346	127 581	278 583
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 804 601	870 000	934 601	1 603 644
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 142 870		18 142 870	16 456 490
TOTAL immobilisations financières :	19 947 472	870 000	19 077 472	18 060 134
ACTIF IMMOBILISÉ	20 174 715	888 346	19 286 369	18 368 717

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				1 368
Créances clients et comptes rattachés	43 337		43 337	5 480
Autres créances	23 918 815	4 218 259	19 700 556	18 550 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	23 962 152	4 218 259	19 743 893	18 557 715
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	513 552	74 124	439 428	655 624
Disponibilités	8 924 840		8 924 840	11 873 584
Charges constatées d'avance	15 672		15 672	10 349
TOTAL disponibilités et divers :	9 454 064	74 124	9 379 939	12 539 557
ACTIF CIRCULANT	33 416 216	4 292 384	29 123 832	31 097 272

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	53 590 931	5 180 730	48 410 201	49 465 989
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 8 870 420	8 870 420	8 870 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 214 555	9 214 555
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	887 042	887 042
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 133 858	27 087 792
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	201 280	2 046 066
TOTAL situation nette :	48 307 154	48 105 875
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	48 307 154	48 105 875
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	893	1 240 055
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	893	1 240 055
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 028	25 194
Dettes fiscales et sociales	64 125	54 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	102 153	79 561
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	103 046	1 319 616
Ecarts de conversion passif		40 498
TOTAL GÉNÉRAL	48 410 201	49 465 989

Compte de Résultat (Première Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	244 668		244 668	383 117
Chiffres d'affaires nets	244 668		244 668	383 117
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprisés sur amortissements et provisions, transfert de charges			28 806	64 764
Autres produits			326	147
PRODUITS D'EXPLOITATION			273 799	448 028
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			520 960	414 658
TOTAL charges externes :			520 960	414 658
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			120 406	77 198
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			287 854	346 936
Charges sociales			90 967	115 210
TOTAL charges de personnel :			378 821	462 147
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			103 947	120 427
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			103 947	120 427
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			163	120
CHARGES D'EXPLOITATION			1 124 298	1 074 549
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(850 498)	(626 521)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(850 498)	(626 521)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 710 973	2 139 891
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	12 038	16 421
Autres intérêts et produits assimilés	580 328	1 191 748
Reprises sur provisions et transferts de charges	330 609	322 345
Différences positives de change		51 653
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 633 949	3 722 058
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 494 211	719 322
Intérêts et charges assimilées	1 502	667
Différences négatives de change	160 117	72 530
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 655 829	792 518
RÉSULTAT FINANCIER	978 119	2 929 540
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	127 621	2 303 020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	153 022	11 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	153 022	11 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 777	121
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	77 587	139 038
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	79 363	139 159
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	73 659	(128 159)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		128 795
TOTAL DES PRODUITS	3 060 770	4 181 087
TOTAL DES CHARGES	2 859 490	2 135 021
BÉNÉFICE OU PERTE	201 280	2 046 066

Ce fichier conforme à l'original.

ANNEXE COMPTABLE
Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 48 410 200,75 €, et le compte de résultat, faisant apparaître un bénéfice de 201 279,53 €. Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valeur brute des titres de participation des sociétés filiales et des titres immobilisés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode CUMP.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	7 234,00	-	7 234,00	-
Marque	30 000,00	-	-	30 000,00
Immo. en cours incorporelles	-	51 316,35	-	51 316,35
Agencements instal	53 446,54	-	53 446,54	-
Matériel de transport	244 575,79	-	244 575,79	-
Matériel de bureau	137 064,74	29 361,46	129 261,30	37 164,90
Mobilier de bureau	53 416,26	-	53 416,26	-
Mécénat	107 642,56	-	-	107 642,56
Immo. en cours corporelles	-	2 240,00	1 120,00	1 120,00
Titres de participation	1 603 644,07	201 009,00	52,00	1 804 601,07
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Autres immos financières	16 432 671,99	2 632 420,84	947 588,50	18 117 504,33
Dépôts	23 818,41	1 547,73	-	25 366,14
Immos en cours	-	-	-	-
TOTAL	18 693 514,36	2 917 895,38	1 436 694,39	20 174 715,35

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	7 234,00	-	7 234,00	-
Agencements instal	37 550,75	4 685,32	42 236,07	-
Matériel de transport	138 389,70	67 995,37	206 385,07	-
Matériel de bureau	95 203,76	25 390,76	102 248,11	18 346,41
Mobilier de bureau	46 419,01	5 876,03	52 295,04	-
TOTAL	324 797,22	103 947,48	410 398,29	18 346,41

2.4. Actif circulant

L'actif circulant incorpore à hauteur de 273 547.00 € des intérêts sur compte courant d'associés.

2.4. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	18 142 870,47	18 142 870,47
Clients douteux ou litigieux	-	-
Créances clients et comptes rattachés	43 336,69	-
Fournisseurs, avances et acomptes versés	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-
Organismes sociaux	-	-
Groupe et associés	16 578 301,78	-
Etat et collectivités publiques	184 982,75	-
Autres créances	7 155 530,94	-
Charges constatées d'avance	15 671,59	-
TOTAL	42 120 694,22	18 142 870,47

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres :		Mouvements		Total en fin d'exercice
Parts sociales		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00	-	-	1 774 084,00
valeur nominale	5,00	-	-	5,00
Montant	8 870 420,00	-	-	8 870 420,00

	31/12/2023	31/12/2024
Capitaux propres au début de l'exercice	48 105 875	
Résultat de l'exercice		201 280
Position fin de l'exercice		48 307 154

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	893,00	-
Fournisseurs et comptes rattachés	38 027,93	-
Personnel et comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales et sociales	64 125,36	-
Groupes et associés	-	-
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	103 046,29	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	-	-	-	-
Titres de participations	-	870 000,00	-	870 000,00
Immobilisations financières	-	-	-	-
Autres prov. dépréciation	3 998 782,16	624 210,79	330 609,10	4 292 383,85
Prov. Dépréciation clients	-	-	-	-
TOTAL	3 998 782,16	1 494 210,79	330 609,10	5 162 383,85

dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	- 1 494 210,79 -	- 330 609,10 -
----------------------------	--	------------------------	----------------------

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	237 061,84
Clients, factures à établir	-
Etats, collectivités	-
Organismes sociaux	-
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	273 547,00
Intérêts courus à recevoir (crédit vendeur)	-
Intérêts courus à recevoir (placements)	64 899,13
TOTAL	575 507,97

4.2. Avoirs à établir

Néant.

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	15 671,59		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	22 949,18
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	-
Personnel, autres charges à payer	-
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	-
Organismes sociaux, charges diverses à payer	-
Etat, charges à payer	6 048,00
Divers charges à payer	-
Intérêts courus à payer	893,00

4.6. Produits constatés d'avance

Néant.

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2024)
Participations à partir de 10% du capital détenu				
CLAMIMMO	102 750	5 317 404	10,00%	134 253
MIRAGE	90 000	(3 730)	100,00%	2 329
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPAT	50 000	168 393	85,00%	84 714
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	10 000	70,00%	14 960
ASCOLAISE D'INVESTISSEMENTS	10 000	(158 953)	10,00%	242 189
JOFFRE DEVELOPPEMENT	10 000	(8 692)	10,00%	(6 493)
LES CHAMPS DE PICARDIE	100 000	(151 851)	10,00%	(187 608)
VESTINVEST	3 000	1 862 951	38,03%	732 994
JB DEVELOPPEMENT	1 008 150	105 765	25,00%	363 279
FINANCIERE NAMANI	50 000	(27 409)	50,00%	(9 390)
L4S PARTICIPATIONS	1 000	0	10,00%	(42 584)
HOTEL 51 JONQUIERE	1 000	0	50,00%	PAS DE CLOTURE
CLAMINVEST SERVICES	200 000	0	100,00%	PAS DE CLOTURE

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernant des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMINMO	15 522 413,99	-
STE CANTILIEUNE DE PARTICIPATIONS	-	-
JOFFRE DEVELOPEMENT	238 907,00	-
AUMALE	2 712 342,23	-
FINANCIERE NAMANI	1 935 000,00	-
ASCOLAISE	6 449 809,55	-
CHAMPS DE PICARDIE	3 168 025,00	2 595 090,34
L4S PARTICIPATIONS	2 074 218,00	-
CLAMINVEST SERVICES	43 336,69	-
TOTAL	32 144 052,46	2 595 090,34

4.11. Ecart de conversion

Néant.

4.12. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif

Au 31 décembre 2024, l'effectif salarié de la Société s'élevait à 4.4 personnes contre 5.4 personnes au titre de l'exercice précédent.

Intégration fiscale

La société CLAMINVEST, société mère, fait partie du groupe intégré fiscalement constitué avec sa filiale la SAS MIRAGE depuis le 01/01/17.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement pris en matière de retraite

Hors dirigeants, le personnel de CLAMINVEST a moins de 10 ans d'ancienneté.

Compte tenu du caractère non significatif de l'engagement de retraite, il n'a pas été calculé et provisionné.

"CLAMINVEST"

Société par actions simplifiée au capital de 8.870.420 euros

Siège social : CHANTILLY (60500) - 64, avenue du Maréchal Joffre

RCS COMPIEGNE 494 320 179

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 mars 2025

PROCÈS-VERBAL

Certifié conforme à l'original

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à 8 heures, les associés de la société CLAMINVEST (ci-après la "**Société**"), société par actions simplifiée au capital de 8 870 420 euros divisé en 1 774 084 actions de 5 € de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé à CHANTILLY (60500) – 64, avenue du Maréchal Joffre, identifiée au système SIREN sous le numéro RCS 494 320 179, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social de la Société, sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Jean Jacques NAMANI en sa qualité de Président de la Société.

La société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, absente, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de la Société, permet de constater que tous les associés sont présents [ou représentés].

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée, étant composée de la totalité des associés peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Présentation du rapport du Président ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Approbation des conclusions du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;
- Quitus à consentir au Président de la Société pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Délégation de pouvoirs à donner en vue des formalités.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie des convocations adressées aux associés et au Commissaire aux Comptes ;
- les statuts de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les rapports du Commissaire aux Comptes et le texte des résolutions proposées ont été communiqués ou mis à la disposition des associés et qu'il a été répondu aux demandes de renseignements des associés conformément aux statuts.

L'Assemblée Générale donne acte à Monsieur le Président de cette déclaration.

Monsieur le Président précise qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part de l'Assemblée.

Monsieur le Président présente ensuite le rapport de gestion du Président ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte, après avoir signalé qu'aucun projet de résolution n'a été déposé par un associé.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ses rapports, tels qu'ils lui ont été présentés par le Président.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise des informations relatives aux dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au titre de l'article 39.4 du code général des impôts figurant dans le rapport de gestion,

- (i) prend acte de l'absence de dépenses et charges somptuaires non déductibles au cours de l'exercice écoulé, et
- (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles (art. 39-4 du Code Général des Impôts), lequel s'est élevé à 52 907 € au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lequel s'élève à un montant de 201 279.53 €, de la manière suivante :

- Au compte autres réserves, la somme de201 279.53 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

En application des dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris acte que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant de la Société viennent à expiration à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

Décide :

De renouveler la société KPMG SA dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices et M. Eric Vandeportal dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, lesquelles prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2031 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale donne, au Président de la Société, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

Jean Jacques NAMANI

DocuSigned by:

Jean Jacques Namani

86EAB1A4A7A045F...



KPMG SA
7 avenue du Danemark
Vallée des Vignes - CS 49451
80094 Amiens

*Certifié conforme
à l'original*

ClamInvest

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ClamInvest

64 avenue du Maréchal Joffre 60500 CHANTILLY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
7 avenue du Danemark
Vallée des Vignes - CS 49451
80094 Amiens

ClamInvest

64 avenue du Maréchal Joffre 60500 CHANTILLY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société ClamInvest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ClamInvest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Amiens, le 28 mars 2025

KPMG SA

Fabien LEFEBVRE

Associé

ClamInvest

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Bilan Actif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	30 000		30 000	30 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	51 316		51 316	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	81 316		81 316	30 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	144 807	18 346	126 461	278 583
Immobilisations en cours	1 120		1 120	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	145 927	18 346	127 581	278 583
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 804 601	870 000	934 601	1 603 644
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 142 870		18 142 870	16 456 490
TOTAL immobilisations financières :	19 947 472	870 000	19 077 472	18 060 134
ACTIF IMMOBILISÉ	20 174 715	888 346	19 286 369	18 368 717

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				1 368
Créances clients et comptes rattachés	43 337		43 337	5 480
Autres créances	23 918 815	4 218 259	19 700 556	18 550 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	23 962 152	4 218 259	19 743 893	18 557 715
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	513 552	74 124	439 428	655 624
Disponibilités	-8 924 840		-8 924 840	11 873 584
Charges constatées d'avance	15 672		15 672	10 349
TOTAL disponibilités et divers :	9 454 064	74 124	9 379 939	12 539 557
ACTIF CIRCULANT	33 416 216	4 292 384	29 123 832	31 097 272

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	53 590 931	5 180 730	48 410 201	49 465 989
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 8 870 420	8 870 420	8 870 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 214 555	9 214 555
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	887 042	887 042
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 133 858	27 087 792
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	201 280	2 046 066
TOTAL situation nette :	48 307 154	48 105 875
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	48 307 154	48 105 875
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	893	1 240 055
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	893	1 240 055
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 028	25 194
Dettes fiscales et sociales	64 125	54 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	102 153	79 561
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	103 046	1 319 616
Ecarts de conversion passif		40 498
TOTAL GÉNÉRAL	48 410 201	49 465 989

Compte de Résultat (Première Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	244 668		244 668	383 117
Chiffres d'affaires nets	244 668		244 668	383 117

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			28 806	64 764
Autres produits			326	147
PRODUITS D'EXPLOITATION			273 799	448 028

CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			520 960	414 658
TOTAL charges externes :			520 960	414 658
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			120 406	77 198
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			287 854	346 936
Charges sociales			90 967	115 210
TOTAL charges de personnel :			378 821	462 147
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			103 947	120 427
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			103 947	120 427
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			163	120
CHARGES D'EXPLOITATION			1 124 298	1 074 549

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(850 498)	(626 521)
--------------------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 05/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(850 498)	(626 521)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 710 973	2 139 891
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	12 038	16 421
Autres intérêts et produits assimilés	580 328	1 191 748
Reprises sur provisions et transferts de charges	330 609	322 345
Différences positives de change		51 653
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 633 949	3 722 058
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 494 211	719 322
Intérêts et charges assimilées	1 502	667
Différences négatives de change	160 117	72 530
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 655 829	792 518
RÉSULTAT FINANCIER	978 119	2 929 540
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	127 621	2 303 020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	153 022	11 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	153 022	11 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 777	121
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	77 587	139 038
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	79 363	139 159
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	73 659	(128 159)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		128 795
TOTAL DES PRODUITS	3 060 770	4 181 087
TOTAL DES CHARGES	2 859 490	2 135 021
BÉNÉFICE OU PERTE	201 280	2 046 066

CLAMINVEST SAS

ANNEXE COMPTABLE **Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 48 410 200,75 €, et le compte de résultat, faisant apparaître un bénéfice de 201 279,53 €.

Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valeur brute des titres de participation des sociétés filiales et des titres immobilisés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode CUMP.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	7 234,00	-	7 234,00	-
Marque	30 000,00	-	-	30 000,00
Immo. en cours incorporelles	-	51 316,35	-	51 316,35
Agencements instal	53 446,54	-	53 446,54	-
Matériel de transport	244 575,79	-	244 575,79	-
Matériel de bureau	137 064,74	29 361,46	129 261,30	37 164,90
Mobilier de bureau	53 416,26	-	53 416,26	-
Mécénat	107 642,56	-	-	107 642,56
Immo en cours corporelles	-	2 240,00	1 120,00	1 120,00
Titres de participation	1 603 644,07	201 009,00	52,00	1 804 601,07
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Autres immos financières	16 432 671,99	2 632 420,84	947 588,50	18 117 504,33
Dépôts	23 818,41	1 547,73	-	25 366,14
Immos en cours	-	-	-	-
TOTAL	18 693 514,36	2 917 895,38	1 436 694,39	20 174 715,35

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	7 234,00	-	7 234,00	-
Agencements instal	37 550,75	4 685,32	42 236,07	-
Matériel de transport	138 389,70	67 995,37	206 385,07	-
Matériel de bureau	95 203,76	25 390,76	102 248,11	18 346,41
Mobilier de bureau	46 419,01	5 876,03	52 295,04	-
TOTAL	324 797,22	103 947,48	410 398,29	18 346,41

2.4. Actif circulant

L'actif circulant incorpore à hauteur de 273 547.00 € des intérêts sur compte courant d'associés.

2.4. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	18 142 870,47	18 142 870,47
Clients douteux ou litigieux	-	-
Créances clients et comptes rattachés	43 336,69	-
Fournisseurs, avances et acomptes versés	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-
Organismes sociaux	-	-
Groupe et associés	16 578 301,78	-
Etat et collectivités publiques	184 982,75	-
Autres créances	7 155 530,94	-
Charges constatées d'avance	15 671,59	-
TOTAL	42 120 694,22	18 142 870,47

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres :		Mouvements		Total en fin d'exercice
Parts sociales		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00	-	-	1 774 084,00
valeur nominale	5,00	-	-	5,00
Montant	8 870 420,00	-	-	8 870 420,00

	31/12/2023	31/12/2024
Capitaux propres au début de l'exercice	48 105 875	
Résultat de l'exercice		201 280
Position fin de l'exercice		48 307 154

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	893,00	-
Fournisseurs et comptes rattachés	38 027,93	-
Personnel et comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales et sociales	64 125,36	-
Groupes et associés	-	-
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	103 046,29	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	-	-	-	-
Titres de participations	-	870 000,00	-	870 000,00
Immobilisations financières	-	-	-	-
Autres prov. dépréciation	3 998 782,16	624 210,79	330 609,10	4 292 383,85
Prov. Dépréciation clients	-	-	-	-
TOTAL	3 998 782,16	1 494 210,79	330 609,10	5 162 383,85

dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	- 1 494 210,79 -	- 330 609,10 -
----------------------------	--	------------------------	----------------------

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	237 061,84
Clients, factures à établir	-
Etats, collectivités	-
Organismes sociaux	-
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	273 547,00
Intérêts courus à recevoir (crédit vendeur)	-
Intérêts courus à recevoir (placements)	64 899,13
TOTAL	575 507,97

4.2. Avoirs à établir

Néant.

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	15 671,59		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	22 949,18
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	-
Personnel, autres charges à payer	-
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	-
Organismes sociaux, charges diverses à payer	-
Etat, charges à payer	6 048,00
Divers charges à payer	-
Intérêts courus à payer	893,00

4.6. Produits constatés d'avance

Néant.

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2024)
Participations à partir de 10% du capital détenu				
CLAMIMMO	102 750	5 317 404	10,00%	134 253
MIRAGE	90 000	(3 730)	100,00%	2 329
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPAT	50 000	168 393	85,00%	84 714
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	10 000	70,00%	14 960
ASCOLAISE D'INVESTISSEMENTS	10 000	(158 953)	10,00%	242 189
JOFFRE DEVELOPPEMENT	10 000	(8 692)	10,00%	(6 493)
LES CHAMPS DE PICARDIE	100 000	(151 851)	10,00%	(187 608)
VESTINVEST	3 000	1 862 951	38,03%	732 994
JB DEVELOPPEMENT	1 008 150	105 765	25,00%	363 279
FINANCIERE NAMANI	50 000	(27 409)	50,00%	(9 390)
L4S PARTICIPATIONS	1 000	0	10,00%	(42 584)
HOTEL 51 JONQUIERE	1 000	0	50,00%	PAS DE CLOTURE
CLAMINVEST SERVICES	200 000	0	100,00%	PAS DE CLOTURE

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernent des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMIMMO	15 522 413,99	-
STE CANTILLENNE DE PARTICIPATIONS	-	-
JOFFRE DEVELOPPEMENT	238 907,00	-
AUMALE	2 712 342,23	-
FINANCIERE NAMANI	1 935 000,00	-
ASCOLAISE	6 449 809,55	-
CHAMPS DE PICARDIE	3 168 025,00	2 595 090,34
L4S PARTICIPATIONS	2 074 218,00	-
CLAMINVEST SERVICES	43 336,69	-
TOTAL	32 144 052,46	2 595 090,34

4.11. Ecart de conversion

Néant.

4.12. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif

Au 31 décembre 2024, l'effectif salarié de la Société s'élevait à 4.4 personnes contre 5.4 personnes au titre de l'exercice précédent.

Intégration fiscale

La société CLAMINVEST, société mère, fait partie du groupe intégré fiscalement constitué avec sa filiale la SAS MIRAGE depuis le 01/01/17.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement pris en matière de retraite

Hors dirigeants, le personnel de CLAMINVEST a moins de 10 ans d'ancienneté.

Compte tenu du caractère non significatif de l'engagement de retraite, il n'a pas été calculé et provisionné.